

## Communiqué de presse

### Conseil communal Instruction publique

La Ville du Locle innove

## Appartements Domino et structure parascolaire

**La Mère Commune inaugure une collaboration qui s'annonce prometteuse avec la Fondation de la Résidence et Pro Senectute Arc Jurassien pour la mise en place d'une structure parascolaire et d'une alternative nouvelle d'habitat pour personnes âgées appelée DOMINO.**

Dans le cadre de la rénovation complète de ses immeubles de la rue de France 36-38 et 40, la fondation la Résidence innove en collaborant avec la Ville du Locle pour créer un habitat multi-générationnel qui permettra d'accueillir au rez-de-chaussée, avec une entrée totalement indépendante, environ 50 enfants dans une structure parascolaire. Aux étages 2 et 3 du même immeuble, avec accès indépendant et ascenseur, 8 très grandes chambres avec sanitaires individuels (douche, lavabo et wc) donneront la possibilité à des personnes âgées d'aménager leurs espaces personnels.

### Projet DOMINO

Poursuivant la tradition de son service aux personnes âgées de notre ville et de notre région depuis 1 siècle et demi, la Fondation la Résidence, outre ses multiples prestations existantes telles que: l'accueil long séjour médicalisé, l'accueil temporaire, les appartements protégés, les tables de jour et le service des repas à domicile, va offrir dès l'été 2012 une alternative nouvelle d'habitat pour personnes âgées appelée DOMINO. Ce concept, mis en exploitation il y a une dizaine d'années dans la région de Sierre (VS) constitue une nouvelle forme d'habitat pour les aînés favorisant l'indépendance et l'entraide d'une façon durable. Elle le fait avec l'appui de Pro Senectute Arc Jurassien, organisme avec lequel elle collabore déjà pour l'élaboration et la distribution à domicile d'environ 170 repas/jour dans l'ensemble des Montagnes neuchâteloises.

Les locataires pourront partager des moments de convivialité et d'entraide dans le séjour, la salle à manger et la cuisine entièrement équipée qui sont prévus à chaque étage. Local d'entretien du linge avec machine à laver et à sécher, coin de jardin privatif compléteront cet équipement. L'ensemble de ces locaux est bien entendu entièrement accessible.

./.

Les prix de location, non encore totalement définis, engloberont, outre les charges d'eau, d'électricité et de chauffage, la présence d'une auxiliaire de vie quelques heures par semaine pour l'entretien des locaux communautaires et veiller au bien-être relationnel des locataires. Les prestations d'aide et de soins seront assurées par NOMAD selon les besoins de chacun.

### **Accueil parascolaire**

La Ville du Locle compte actuellement environ 2 x 30 places d'accueil parascolaire en crèche. Afin de respecter la loi cantonale, ce sont environ 400 places à créer pour les enfants de 4 à 12 ans. Afin de mieux cerner les besoins effectifs des parents dont les enfants se situent dans cette tranche d'âge, environ 1000 questionnaires ont été envoyés dans le courant du mois de mars 2011. Le dépouillement de ceux-ci est prévu pour fin avril-début mai et devrait permettre de mettre sur pied une structure parascolaire globale et performante.

Le Conseil communal présentera un rapport au Conseil général cette année encore lui demandant la création de nouveaux postes de travail pour l'encadrement des enfants.

Cette collaboration avec la Fondation la Résidence est donc un premier pas pour répondre au mieux aux exigences de la loi cantonale. Les locaux prévus comprendront une salle de jeux, un coin de repos pour les petits, une salle d'étude et une salle à manger ainsi qu'un vaste espace extérieur sécurisé pour les ébats des enfants.

Le Conseil communal souhaite développer l'accueil pré et para scolaire et se donnera les moyens de le faire par le biais du Conseil général. Il est d'autre part ouvert à recevoir de nouveaux projets, tant publics que privés.

Le Locle, le 1<sup>er</sup> avril 2011

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*